

COMMUNE DE HAO

Polynésie Française
Subdivision des Tuamotu-Gambier

Effectif légal du Conseil : 15

Membres en exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 15

Dont 3 procuration(s)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 Août 2023.

N° 41 / 2023

Relative au plan de financement pour l'acquisition d'un camion benne 13m3 pour la Commune de Hao.

Présidence par : Mme BUTCHER épouse FERRY Yseult, Maire de la Commune de HAO**Date de la réunion du conseil municipal :** 25 Août 2023**Date de convocation :** 07 Août 2023**Lieu de la séance :** MAIRIE DE HAO**Membres présents :** 11 membres**Membre(s) absent(s) ayant donné procuration :** 3 membres**Membre(s) absent(s) :** 1 membre**Secrétaire de séance :** Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette

Nom, Prénoms et fonctions	Fonction	Prs	Abs	Procuration à
Mme BUTCHER épse FERRY Yseult	Maire	X		
M. TAKAMOANA Maniario	1 ^{er} adjoint au maire	X		
M. PIRIOTUA Anselme	2 ^{ème} adjoint au maire	X		
Mme TANGI épse HOLMAN Mirabelle	3 ^{ème} adjointe au maire		X	Mme TETUA épse BUSTIN Francine
Mme TETUA épse BUSTIN Francine	4 ^{ème} adjointe au maire	X		
M. TAKAMOANA François	Maire délégué de AMANU	X		
Mme MAIRIHAI épse TUTEIRIHIA Marie-Madeleine	Maire délégué de HEREHERETUE		X	Mme BUTCHER épse FERRY Yseult
M. KOHUEINUI Atanase	Conseiller municipal		X	Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette
Mme TEUIRA-HIOE épse MAIFANO Tehea	Conseillère municipale	X		
Mme MAI-TAKAMOANA épse APA Mauricette	Conseillère municipale	X		
M. ARAKINO Lothaire	Conseiller municipal	X		
M. KAPIKURA Théodore	Conseiller municipal	X		
M. TUAHINE Théodore	Conseillère municipale		X	
Mme TETARONIA épse HIO Nadine	Conseillère municipale	X		
M. TUTEAMARU Edgar ^{RF}	Conseiller municipal	X		

HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 29/08/2023

987-200013456-20230825-DEL_041_2023-DE

Le Maire expose :

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU** la délibération n° 97-81 APF du 29/05/1997 portant création de la délégation pour le développement des communes de la Polynésie française ;
- VU** l'arrêté n° 621 CM du 30/06/1997 portant organisation et attributions de la délégation pour le développement des communes de la Polynésie française et notamment son article 1er ;
- VU** le devis estimatif de l'opération ;

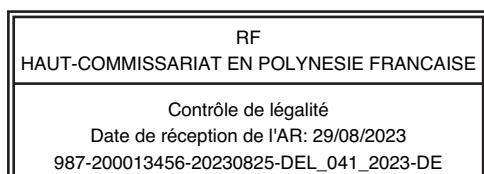
Considérant que la délégation pour le développement des communes, a pour mission de concourir à la politique d'aide au développement des communes de la Polynésie française menée par le gouvernement.

Considérant la nécessité de procéder au renouvellement du parc à véhicule lourd de la commune de Hao.

Après débats et sur proposition du Maire, le conseil municipal :

ARTICLE 1 – Approuve l'opération relative au plan de financement de l'opération « acquisition d'un camion benne 13m3 pour la Commune de Hao » et **Adopte** le dossier technique, le montant estimatif détaillé comme suit :

Détail de l'opération « acquisition d'un camion benne 13m3 pour la Commune de Hao »	HT
TGS 33.360 6X4 BB 26E : - CHASSIS PL SIMPLE CAB	14 200 000 F CFP
13 M3 ENTREPRENEUR AR H450 8 M : CARR BENNE ARR BI TRI FIXE CIF BENNES Fond: 8 mm en acier type Hardox 450 coté, avant et porte: 6 mm en acier type Hardox 450, renforts inclinés porte arrière universelle protège cabine 1/2 ailes en tôles renforcée porte pelle et balai échelle d'inspection à l'arrière gauche basculement par vérin compas double effet 350 bars commandes de benne pneumatique et progressive en cabine 15 m3 en dôme	4 700 000 F CFP
FRAIS D'IMMATRICULATION	25 000 F CFP
EXPEDITION PAR BATEAU (HAO)	930 000 F CFP
FOURNITURE ET POSE AUTOCOLLANTS "COMMUNE DE HAO"	30 000 F CFP
TERV	90 000 F CFP
TMC	2 101 000 F CFP
TOTAL H.T	22 076 000 F CFP
TOTAL TAXES	3 220 700 F CFP
TOTAL T.T.C	25 296 700 F CFP



Plan de financement de l'opération :

Opération TOTAL TTC (100%)	Financement Pays DDC (60%)	Commune (40%)
25 296 700 F CFP	15 178 020 F CFP	10 118 680 F CFP

ARTICLE 2 – Autorise le maire à solliciter l'aide financière du Pays, et à signer la convention d'assistance financière correspondante (et ses éventuels avenants) suivant le plan de financement retenu et au vu des crédits inscrits au budget communal.

ARTICLE 3 – Autorise le maire à lancer les consultations de marchés publics, à signer les marchés, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés correspondants avec le ou les entreprises retenues, ainsi que toute(s) décision(s) concernant leurs avenants éventuels, lorsque les crédits sont inscrits au budget communal, et ce, conformément au code des marchés publics.

ARTICLE 4 – Conformément aux dispositions des articles R-421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formée contre la présente délibération dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible depuis le site www.telerecours.fr

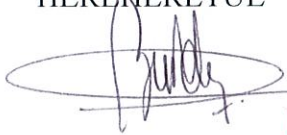
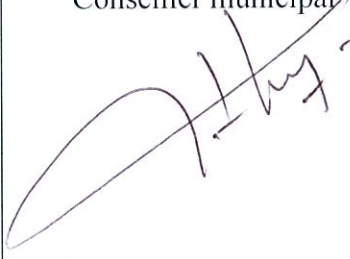
ARTICLE 5 – Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

La présente délibération mise aux voix est adoptée comme suit :

Pour : 14 dont 3 pourvoyants.
Contre :

RF HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/08/2023 987-200013456-20230825-DEL_041_2023-DE

Le conseil municipal

BUTCHER épouse FERRY Yseult, Chantal, Tuhiata Maire 	TAKAMOANA Maniario Premier adjoint 	PIRIOTUA Anselme Deuxième adjoint 
TANGI épouse HOLMAN Mirabelle, Tekahu Troisième adjointe  P.P	TETUA épouse BUSTIN Francine, Faraura Quatrième adjointe 	TAKAMOANA François, Terokehau, Péré, Timotéo Maire délégué de AMANU 
MAIRIHAU épouse TUTEIRIHIA Marie- Madeleine, Mahia Maire déléguée de HEREHERETUE  P.P	KOHUEINUI Atanase, Haumatanui Conseiller municipal  P.P	TEUIRA-HIOE épouse MAIFANO Tehea Conseillère municipale 
MAI-TAKAMOANA épouse APA Mauricette, Poerava Conseillère municipale 	ARAKINO Lothaire Conseiller municipal 	KAPIKURA Théodore, Marere Conseiller municipal 
TUAHINE Théodore, Tetuhua Conseiller municipal	TETARONIA épouse HIO Nadine, Arei Conseillère municipale 	TUTEAMARU Edgar, Louis Conseiller municipal 

Délibération relative au plan de financement pour l'acquisition d'un camion benne 13m3 pour la Commune de Hao

RF HAUT-COMMISSARIAT EN POLYNESIE FRANCAISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/08/2023 987-200013456-20230825-DEL_041_2023-DE